

Nogaro : séance du Conseil Départemental du 23 juin 2016

Compte administratif 2015 : « une gestion saine mais serrée »



Nogaro : séance du Conseil Départemental du 23 juin 2016

Le Conseil départemental (CD) du 23 juin 2016, siégeant au Nogaropôle, a approuvé le compte administratif 2015, présenté par Claude Bourdil, président de la 8e commission (1) et Bernard Ksaz, rapporteur de ladite commission. Philippe Martin, président du CD, met en exergue la politique « robuste » d'investissement : 30,9 millions d'euros contre 30,6 en 2014, ce qui n'a pas empêché la poursuite de l'assainissement des comptes : la dette a été diminuée de 2,4 millions d'euros, contre 7 en 2014, ce qui ramène ainsi son stock à 121,8 millions d'euros.

Il ajoute que les dépenses de fonctionnement s'établissent à 236,41 millions d'euros, soit 1,6 % d'augmentation par rapport à 2014, « preuve d'une gestion saine, mais serrée ».

S'agissant de la masse salariale – 65 millions contre 63,1 en 2014 - elle augmente de 3 % (1,9 million), mais de 1,6 % seulement, hors assistants familiaux. En effet, les dépenses dues à ceux-ci progressent de 15,77 %, en raison de l'augmentation du nombre de mineurs hébergés, « choix du département de privilégier le placement d'enfants en familles d'accueil, plutôt qu'en structure ».

Le total des dépenses de fonctionnement du département en 2015 s'élève à 236,41 millions d'euros, soit une progression de 1,6 % par rapport à 2014. Philippe Martin souligne que c'est une progression limitée, grâce à l'effort d'économie dans tous les domaines où le département est en mesure de le faire. Il remercie particulièrement Robert Rouquette, directeur général des services du Conseil départemental pour cet effort d'économie.

N.B. - La photo de tête représente Robert Rouquette.



Claude Bourdil



Bernard Ksaz